



VAUX-SUR-MER – 17640

VIDE-GRENIERS du SAMEDI 20 JUILLET 2024

Entrée unique Avenue de NAUZAN-PLAGE, face au n° 70

BON DE RESERVATION

(au minimum 3 ml & 5 ml avec voiture)

PARTICULIERS-VENDEURS et PROFESSIONNELS

(Exclus les professionnels de l'alimentaire)

Le présent bon de réservation est régi par l'arrêté du 9/01/2009 (articles L.310-2 ; L310-5 ; R.310-8 ; R.310-9 et R.310-19 du code du commerce ; et des articles R.321-1 ; R.321-7 ; R.321-9 et R.321-10 du code pénal. *La vente au déballage comprend uniquement la vente de marchandises, d'objets et de mobiliers personnels et usagés.*

Suite à votre demande, nous vous adressons une déclaration préalable de vente au déballage citée plus haut. Nous vous invitons à lire avec attention ce bon de réservation, de le compléter et de nous le retourner le plus rapidement possible. **L'inscription sera prise à partir du 10/06 (places limitées).**

NOM :PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :VILLE :

N° de téléphone : Adresse e-mail :

Nombre de Mètres Linéaires réservés : à 3,50 € le ML (avec voiture : **5 M L minimum**)

Montant réglé par chèque ci joint à l'ordre de **l'ASSOCIATION VAUX - PERSPECTIVES**

de.....€, à adresser à VAUX PERSPECTIVES - B.P. 40455 – 17640 – VAUX SUR MER

A réception de tous les documents, vous serez averti par e-mail ou par téléphone de l'acceptation de votre réservation jusqu'au 15 juillet.

Si vous êtes un particulier-vendeur, vous atteste sur l'honneur de ne pas participer à plus de deux manifestations de même nature au cours de l'année 2024.

Fait à :, le/...../2024 Signature :

REMARQUES IMPORTANTES :

Le présent bon de réservation doit-être retourné, impérativement accompagné de la copie de **votre carte d'identité nationale (recto/verso)** et -pour les professionnels- de leur Kbis **au plus tard 8 jours avant la date du Vide-greniers.**

Passé ce délai, aucune place ne sera garantie le jour de la manifestation.

Seuls sont autorisés à vendre dans l'enceinte du Vide-greniers les exposants munis d'un coupon d'emplacement ☺ qui leur sera remis à l'heure d'ouverture.

Nous demandons à chaque exposant, **d'être présent à 6h30, heure d'ouverture**, pour prendre possession du coupon et de leur périmètre de vente, aidé d'un bénévole de l'association.

Aucun remboursement ne sera effectué si la manifestation est maintenue, les emplacements non occupés à 9H ne seront plus réservés et pourront être attribués à d'autres exposants.

☛ **Il est interdit aux exposants de laisser sur place ou dans les containers des objets invendus.**

☺ **Ce coupon ouvre droit à un café offert par l'association à partir de 8h (limité à deux cafés par stand).**